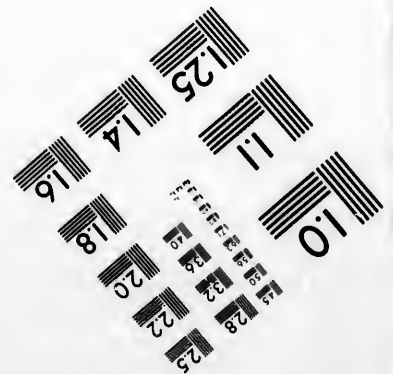
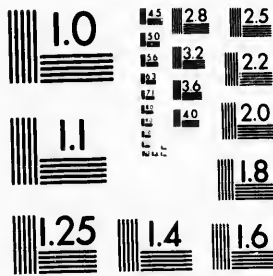


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couvertures de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Coloured plates/
Planches en couleur |
| <input type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées | <input checked="" type="checkbox"/> Show through/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure) | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |
-

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> Pagination incorrect/
Erreurs de pagination |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Pages missing/
Des pages manquent |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input type="checkbox"/> Maps missing/
Des cartes géographiques manquent |
| <input type="checkbox"/> Plates missing/
Des planches manquent | |
| <input type="checkbox"/> Additional comments/
Commentaires supplémentaires | |

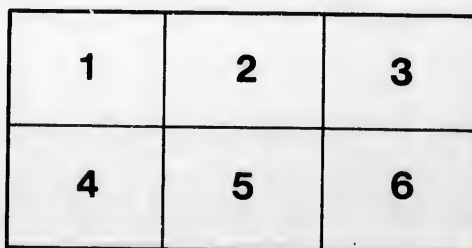
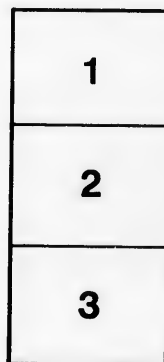
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library
Agriculture Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque
Agriculture Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

C

de l'Islet.

Pépinière du Village des Aulnaies, Comté de l'Islet.
AUGUSTE DUPUIS, Propriétaire.

LA VIGNE SA CULTURE ET SA TAILLE

PAR

J. C. CHAPAIS

(EXTRAIT DU *Journal d'Agriculture Illustré.*)

MONTREAL

EUSEBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Nos 6, 8 et 10, Rue St-Vincent.

1881

Chap.

161

S

Pépinière du Village des Aulnaies, Comté de l'Islet.

AUGUSTE DUPUIS, Propriétaire.

LA VIGNE

SA CULTURE ET SA TAILLE

PAR

J. C. CHAPAIS

(EXTRAIT DU *Journal d'Agriculture Illustré*.)-

MONTREAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Nos. 6, 8 et 10, Rue St-Vincent.

1881

INTRODUCTION.

Dans le but de favoriser la culture de la vigne dans la province de Québec, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de réimprimer sous forme de brochure, avec la permission de l'auteur, un article publié dans *Le Journal d'Agriculture Illustré*, et qui m'a semblé renfermer des règles précises et claires pour guider le viticulteur novice.

Je donnerai, *gratis*, cette brochure à toute personne qui achètera des vignes à ma pépinière, et avec ce guide, elle sera certaine du succès.

AUGUSTE DUPUIS,
Propriétaire de la pépinière du Village des Aulnaies,
Comté de l'Islet.

Octobre, 1881.

LA VIGNE

SA CULTURE ET SA TAILLE.

PRÉLIMINAIRES.

Je recommande à celui qui est obligé d'acheter des vignes pour la plantation, de se les procurer à l'automne. En les recevant, il devra les mettre dans une cave sèche, où il les enfouira dans du sable, après les avoir sorties du paquet les contenant. Il peut aussi les mettre en *jauge*, à l'extérieur, choisissant pour cela un terrain bien drainé (*égoutté*), sur lequel l'eau ne séjourne pas. Il pratiquera dans ce terrain un sillon d'un pied de profondeur, y couchera obliquement ses vignes, la racine au fond du sillon, et la tige en travers de ce dernier, et appuyé sur son rebord. Il devra ensuite, ramener la terre de l'autre rebord du sillon sur les vignes, les recouvrant entièrement—racines et tiges—d'au moins six pouces de terre, sur lesquels il pourra ensuite mettre un pied de paille ou de broussailles.

Au printemps, vers le temps où la vigne entre en végétation, il ouvrira sa jauge et y trouvera les vignes parfaitement conservées.

SITE.

On doit planter la vigne dans un endroit élevé qui ne soit pas exposé aux vents froids du nord et de l'est. Quelques-uns conseillent de les planter près d'un mur ou d'une clôture en planches complètement jointes, sur lesquelles on palisse la vigne. Je ne suis pas partisan de cette méthode. Mais, si l'on place à six pouces de cette clôture ou de ce mur, un treillis sur lequel on palisse la vigne, l'objection tombe, car alors l'air circule librement autour de la plante, qui bénéficie en même temps de ce que l'on recherche, en la mettant près du mur, savoir : la chaleur qui en rayonne, et l'obstacle qu'il

oppose aux vents. D'ailleurs, toute position, suffisamment abritée, et recevant le soleil du matin, convient aux vignes ordinairement cultivées ici, pourvu qu'elles soient palissées sur des treillis, allant de l'est à l'ouest, autant que possible.

SOL.

La vigne requiert-elle un sol spécial ? Le vrai terrain que demande la vigne, est celui composé, par parties égales, de glaise et de sable, bien drainé. La terre trop légère lui convient moins que la terre pesante, mais cette dernière doit être dans une position élevée et parfaitement égouttée, car les endroits bas et humides font contracter à la vigne cette affection si nuisible appelée *mildew* par les anglais, et vulgairement *moisissure*, en français.

Quelque soit le terrain, il faut surtout qu'il soit riche en phosphate.

PRÉPARATION DU SOL.

Le site étant choisi, vous creuserez une fosse d'un pied et demi environ, en tout sens, ayant soin de ne pas mêler, en la retirant de la fosse, la terre de la surface avec celle du fond. Vous apportez près de cette fosse du bon terreau, bien pulvérisé, auquel vous mélangez une bonne quantité d'os concassés, chose indispensable, et vous êtes prêts à transplanter. Si vous avez affaire à une terre violente, il faudra ne mettre que peu d'engrais, car un excès dans ce sens fait pousser trop de bois à la vigne, et donne un moins bon fruit.

PLANTES A TRANSPLANTER.

Les plants qu'on se procure chez les pépiniéristes sont toujours des boutures ou des marcottes. Pour ceux qui ont déjà des vignes et qui voudraient se procurer du plant à bon marché, je vais indiquer la manière de faire les boutures et les



Fig. 1—bouture.

marcottes. Pour les boutures, vous prenez une branche d'un an de croissance, vous la divisez en tronçons de trois pouces, en ayant soin de les couper de manière à ce que chacun porte, à la moitié de sa longueur, un œil ou bourgeon. Vous enlevez la moitié du bois du tronçon sur la surface qui se trouve opposée à l'œil, et vos boutures sont faites (fig. 1). Les boutures se font l'automne et on les conserve dans le sable *humide*

et non trempé, dans une cave. Il ne reste plus, au printemps, qu'à les mettre dans un terrain ordinaire à potager, bien ameubli, ou, encore mieux, dans une couche chaude, dans laquelle ils feront une croissance plus rapide. Il suffit de les recouvrir de trois pouces de terre.

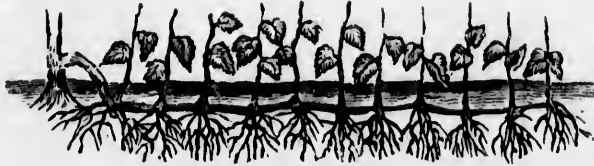


Fig. 2—branche marcottée.

Pour le marcottage vous choisissez, au printemps, sur un pied de vigne la branche que vous voulez marcotter, vous la couchez en terre, sans la détacher du pied, dans le sens de sa longueur, vous la recouvrez d'environ 4 ou 5 pouces de bonne terre bien ameublie, et au bout de quelque temps, vous voyez



Fig. 3—marcotte.

sortir de terre autant de tiges qu'il y avait d'yeux sur la branche (fig. 2). Si vous voulez avoir des plantes fortes, il vaut mieux ne pas laisser un trop grand nombre de tiges sur la même branche. Ces plantes n'auront plus qu'à être séparées les unes des autres, à l'automne, au moyen d'un instrument tranchant, et, en les arrachant, vous verrez qu'elles ont de fortes racines (fig. 3). Généralement, les marcottes faites sous de bonnes circonstances, peuvent porter fruit la troisième année, tandis que les meilleures boutures ne sont guère assez fortes pour qu'on les laisse fructifier avant la quatrième année. Le mérite des boutures est qu'on peut en faire un grand nombre dans un espace relativement restreint, et qu'elles peuvent être faites où cela convient le mieux.

ESPACE A DONNER A CHAQUE PLANT DE VIGNE.

Relativement à l'espace qu'il faut donner à chaque vigne, il se commet beaucoup d'erreurs. Ainsi, sous prétexte qu'on conseille de tailler beaucoup la vigne afin d'avoir le plus de nouveau bois possible, on plante, dans des jardins où l'espace est très-restreint, les vignes à 4 ou 5 pieds de distance les unes des autres, les taillant sans merci, pour les faire rester dans les limites voulues. Aucune vigne ne saurait résister à ce

traitement. Elle ne donnera certainement pas plus que deux récoltes ordinaires sous ces circonstances, et s'affaiblira en-



Fig. 4—manière de disposer les racines. Fig. 5—pousses latérales a et b.

suite graduellement. L'espace nécessaire à chaque vigne, d'après les meilleurs praticiens, est de pas moins de 10 pieds en tout sens. On a dit, quelque part, qu'une certaine vigne, cultivée dans le pays depuis quelques années, sous le nom de "Beaconsfield," et qui n'est autre que le "Champion" américain, demande seulement un espace de 5 pieds entre chaque plant. Cette vigne qui est réellement la plus rustique des vignes américaines, et c'est son *unique* mérite, demande autant d'espace que les autres, et doit être cultivée absolument de la même manière, car elle est de même origine que les autres vignes américaines, et n'en diffère que parce qu'elle mûrit son fruit plus à bonne heure (?) et résiste mieux au froid.

PLANTATION.



Fig. 6a—vigne de 1ère année.

Vers l'époque où les vignes entrent en végétation, après avoir préparé vos fosses, tel que dit plus haut, vous procédez à la plantation. Il faut d'abord retrancher des racines de la plante toutes celles qui sont brisées ou froissées et ne laisser que celles qui sont parfaitement saines. Vous faites, au fond de la fosse, un petit monticule de terre d'environ 3 pouces de hauteur au centre. Sur ce monticule, vous étalez avec soin, en tout sens, les racines du plant (fig. 4) les saupoudrant, à mesure, de terre bien meuble pour remplir tous les interstices, et ne laisser aucun vide, ce qui est important. Ceci fait, vous emplissez votre fosse avec le terreau mêlé avec des fragments d'os et la terre

de la surface. Vous foulez le tout du pied, placez un tuteur (piquet) bien assujetti au pied de la plante, et le travail est terminé.

CULTURE DE PREMIÈRE ANNÉE.

Aussitôt que les yeux de votre vigne commencent à se développer, vous choisissez celui qui est le plus fort, au bas, pour le laisser sur la tige, et vous enlevez tous les autres. A mesure que cet œil, devenu tige, croîtra, vous l'attacherez de



Fig. 6b—vigne de première année.

distance en distance à son tuteur, sans trop l'assujettir, afin de lui permettre de prendre tout son développement. Le seul autre soin qu'il demandera est celui d'enlever de la tige toutes les pousses latérales qui prendront naissance à l'aisselle des feuilles de la branche (fig. 5 a et b) de manière à ce qu'elle pousse une seule tige offrant l'aspect de la figure 6a. Il faut faire ce travail tous les quatre jours, au moins, car ces pousses latérales croissent avec une rapidité extraordinaire.

A l'automne, si votre plant provient d'une bonne marcotte, il devra être gros comme le doigt; s'il provient de bouture, il sera beaucoup plus frêle, et la conséquence sera qu'après que vous aurez taillé le pied



Fig. 7—taille de première année.

à 2 yeux de terre, à l'automne, vous devrez, l'année suivante, lui donner la même culture que la première année, ne lui laissant qu'une seule branche encore, qui cette fois, aura à l'automne, la force nécessaire pour recevoir la culture de seconde année des plants ordinaires d'un an.

Après la première saison de croissance, la plante a l'apparence indiquée dans la gravure 6b. Vous la taillez comme je viens de le dire, à 3 yeux du sol (fig. 7), et vous la recouvrez d'au moins six pouces de la terre environnante. N'employez jamais comme couverture, ainsi que le font beaucoup de personnes, de la paille ou du fumier non décomposé. Ce serait

vous exposer sans raison aux attaques des mulots, cette peste des vergers, qui font de si grands ravages en hiver.

La couverture, dans ce cas, comme dans tous ceux où elle sera indiquée dans le cours de cet article, ne devra être mise qu'après que le terrain aura commencé à geler, et la taille ne devra être pratiquée aussi, dans tous les cas, qu'après que la circulation de la sève sera complètement arrêtée.

CULTURE DE SECONDE ANNÉE.

Au printemps de la seconde année, vous laissez se développer deux des trois yeux que vous avez laissés sur votre plant, et vous en enlevez le troisième. Vous attachez, comme l'année précédente, les branches provenant de ces deux yeux, à mesure qu'elles croissent, à leur tuteur, leur enlevant avec soin toutes les pousses latérales et spécialement les fleurs, s'il s'en montre; à l'automne, votre vigne offrira l'aspect que présente la gravure 8. Vous taillez chacune de ces branches à 5 pieds du sol, si vous suivez la première des méthodes que je vais indiquer pour la culture de troisième année, et à 4 pieds, si vous suivez la seconde méthode indiquée, et après les avoir couchées, vous les recouvrez comme l'année précédente.

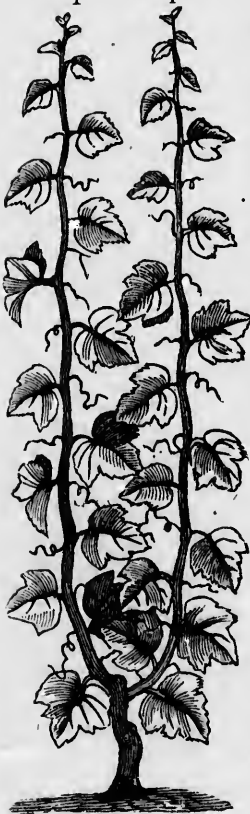


Fig. 8.—vigne de 2^{ème} année, avant la taille.

CULTURE DE TROISIÈME ANNÉE.

PREMIÈRE MÉTHODE.

Au printemps de la troisième année, vous élevez, près de votre vigne, un treillis qu'on peut faire de deux manières. Vous plantez, dans les deux cas, deux piquets (en cèdre, si possible), à cinq pieds de distance de votre vigne, un de chaque côté et en ligne avec elle, en allant de l'est à l'ouest, si faire se peut. A environ 6 pouces de terre, vous assujettissez à vos deux piquets une traverse de deux pouces carrés environ, et vous en placez une semblable au sommet. Vous attachez ensuite verticalement et à un pied de distance les uns des autres, des fils de fer

étamé, d'une ligne de grosseur, en les arrêtant en haut et en bas, sur ces traverses, après les avoir bien tendus. Le tout doit avoir six pieds de hauteur environ. Ceci est la manière représentée dans la gravure 9. Une autre manière de faire ce treillis consiste à ne mettre qu'une traverse en haut, et à placer, de 8 pouces en 8 pouces environ dans le même sens que la traverse, des fils de fer semblables aux précédents, mais horizontalement et tendus d'un piquet à l'autre (fig. 10). Je préfère la première manière, parcequ'elle permet d'attacher la branche à n'importe quelle hauteur, tandis que, dans la

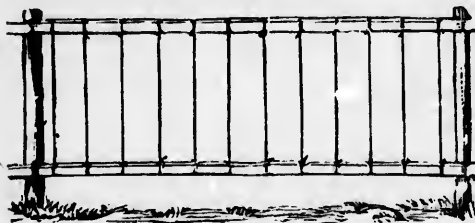


Fig. 9—treillis à fil vertical.

seconde, il faut attendre qu'elle dépasse un peu le fil, pour l'attacher. Les deux modes sont cependant utiles. Une fois ce treillis fait, vous relevez vos deux branches de l'année précédente, qui présentent l'apparence de la gravure 11, et les attachez à la traverse ou au fil inférieur du treillis, horizontalement. Dans cette position, elles poussent des tiges en grand nombre. Vous enlevez toutes celles qui poussent vers le sol, et gardez, de celles qui poussent en haut, quatre sur chacune des branches horizontales, à quinze pouces de distance les unes des autres, autant que possible. Puis, d'après le système dit *de renouvellement*, voici comment l'on procède. Pour bien faire comprendre, je vais donner à chaque tige poussant verticalement sur les branches



Fig. 10—treillis à fil horizontal.

horizontales un numéro : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. Vous laissez croître également vos huit branches, les palissant sur le treillis à mesure qu'elles poussent. Toutes montrent un penchant à donner des fleurs. Ne laissez venir ces fleurs que sur les numéros 1, 3, 6, 8, et traitez les numéros 2, 4, 5, 7 absolument comme vous avez traité les branches des années précédentes, ne leur laissant ni branches ni pousses latérales (fig. 12). Quand les fleurs seront développées sur les numéros 1, 3, 5, 7, vous laisserez à chacune de ces branches 3 grappes seulement et vous les pinçerez à 3 feuilles au-dessus de la plus haute des grappes. Vous enlèverez toutes les pousses latérales qui se développe-

ront après le pincement. Quelques personnes conseillent d'enlever beaucoup de feuilles des branches fructifères, afin de permettre aux grappes de recevoir la lumière du soleil en plus grande abondance. Sans doute que, si la vigne croît très-vigoureusement, il sera utile d'enlever quelques-unes des feuilles qui pourraient recouvrir de trop près les grappes. Mais c'est là tout ce que l'on doit se permettre, car les feuilles sont indispensables à la vigne, pour qu'elle puisse avoir la force de nourrir son fruit dans de bonnes conditions.



Fig. 11—taille de 2ème année.

yeux de la branche horizontale, et les autres à 6 yeux, et vous recouvrez le tout comme précédemment, après l'avoir couché sur le sol.

CULTURE DE QUATRIÈME ANNÉE.

PREMIÈRE MÉTHODE.

Au printemps de la quatrième année, après que vos vignes

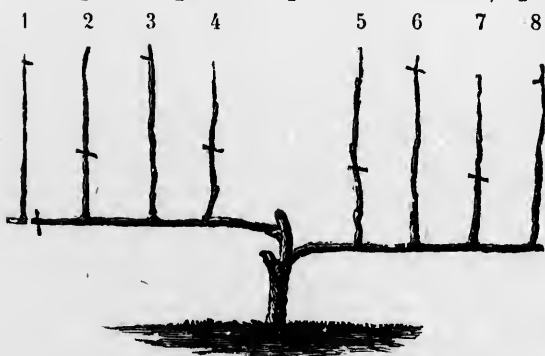


Fig. 12—3ème année (première méthode).

seront relevées, les branches 1, 3, 6, 8, qui ont porté fruit, et qui ont été laissées à deux yeux de la maîtresse branche, émettront deux tiges. J'ai conseillé de les rabattre à deux yeux, pour prévenir le cas où l'un de ces yeux périrait de quelque manière. Mais comme vous n'avez besoin que d'une tige, vous enlevez l'autre, et palissez en ôtant les pousses latérales, au cours de la croissance, tel que dit plus haut. Quant aux branches 2, 4, 5, 7, taillées à six yeux l'automne précédent, elles émettent à chaque œil une branche latérale, que vous laissez croître. Lorsque chacune de ces branches latérales a fleuri, et présente une grappe bien formée, vous la pincez à deux feuilles au-dessus de la grappe, et vous laissez sur

l'automne de cette troisième année, votre vigne offre l'aspect indiqué dans la gravure 13. Vous taillez les branches 1, 3, 6, 8, qui ont porté fruit, à deux

seront relevées, les branches 1, 3, 6, 8, qui ont porté fruit, et qui ont été laissées à deux yeux de la maîtresse branche, émettront deux tiges. J'ai conseillé de les rabattre à deux yeux, pour prévenir le cas où l'un de ces yeux périrait de

chacune de ces branches 2, 4, 5, 7, quatre des tiges nouvelles à fruit, et les pincez à 2 feuilles de la dernière branche à fruit. A l'automne, vous aurez une vigne disposée comme dans la gravure 14. Vous taillez les branches qui ont porté fruit cette année comme celles de l'an dernier, et les nouvelles qui n'en ont pas porté, de la même manière aussi que les nouvelles de l'an dernier.

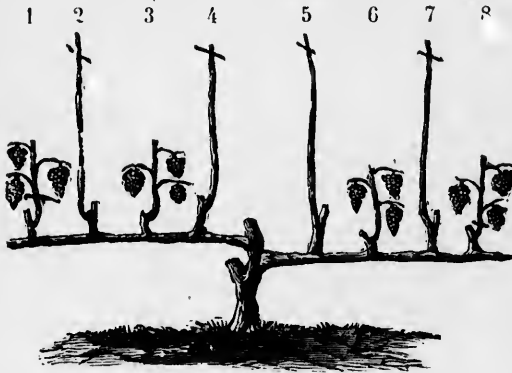


Fig. 13—plante à l'automne de 3ème année (première méthode).

branches latérales fructifères, si la vigne est très-forte et d'une espèce prolifique.

CULTURE DE TROISIÈME ANNÉE.

SECONDE MÉTHODE.

Pour cette méthode, j'ai dit qu'à l'automne de la seconde année, on taille chacune des 2 branches à 4 pieds du sol.

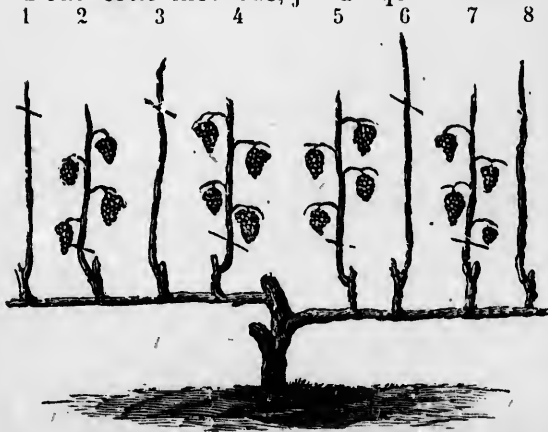


Fig. 14—plante de 4ème année (première méthode). gardez 10 de celles qui poussent en dessus des branches, en

Au printemps, vous assujettissez ces deux branches horizontalement, au bas du treillis, comme dans la méthode précédente. Vous enlevez de même toutes les pousses qui sortent vers la terre, et

les choisissant espacées, de pied en pied, autant que possible. A mesure que ces branches nouvelles poussent, vous les palissez. Aussitôt qu'elles sont fleuries et que les grappes sont formées, vous n'en laissez qu'une à chaque branche, et pincez ensuite les branches à deux feuilles au-dessus de la grappe. Après le pincement, vous enlevez avec soin les pousses laté-



rales qui tentent de pousser, ainsi que les bourgeons qui se forment à l'endroit où la branche a été pincée.

A l'automne, votre vigne présente l'aspect de la gravure 15. Vous taillez en rabattant toutes les branches,

Fig 15—plante de 3^{ème} année, excepté celles des deux extrémités, (seconde méthode).

à deux yeux de la maîtresse branche horizontale. Quant à celles des extrémités, vous les taillez à un pied de la branche principale. Puis vous couchez et recouvrez comme dit précédemment.

CULTURE DE QUATRIÈME ANNÉE.

SECONDE MÉTHODE.

Au printemps de cette année, les branches rabattue à deux yeux l'automne précédent, émettent chacune deux tiges. Les deux yeux laissés à l'automne, ne l'ayant été que pour parer aux accidents, vous en enlevez un. Quant aux deux branches des extrémités, que vous avez taillées à un pied de la maîtresse branche, vous les assujettissez horizontalement au bas du treillis, pour former la continuation de vos deux maîtresses branches, ce qui donnera à votre vigne la dimension qu'elle

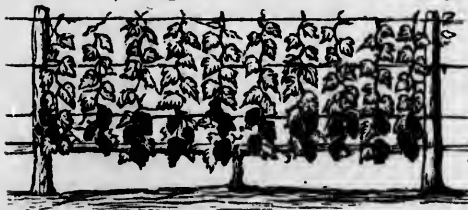


Fig. 16—plante de 4^{ème} année, (seconde méthode).

doit garder ensuite : 10 pieds. Vous gardez sur chacune de ces deux branches formant le prolongement des vieilles branches horizontales, une des tiges nouvelles verticales qu'elles pousseront, ce qui vous donnera pour cette année dix branches nouvelles verticales. Vous laissez à chacune de ces branches 2 ou 3 grappes, suivant la force de votre vigne, et les traitez d'ailleurs absolument comme l'année précédente. A l'automne, votre vigne portant fruit, présente l'aspect de la gravure 16.

Vous la taillez en rabattant vos branches à deux yeux des maîtresses-branches, ce qui lui donne l'aspect de la gravure 17.

La culture des années subséquentes, d'après cette méthode, est la même que celle de quatrième année.

Je crois utile d'indiquer, ici une manière de tailler la vigne que j'ai vue indiquée dans le 5^{me} Rapport de la Société d'Horticulture de Montréal, manière qui est basée sur le système de renouvellement. Elle est mise en pratique par M. Alfred Driscoll, d'Aylmer. Voici en quoi elle consiste. On



Fig. 17—taille de 3^{ème} année, (seconde méthode.)

laisse croître le pied de la vigne jusqu'à environ 5 pouces du sol, et on laisse croître sur ce pied deux branches chaque année. Lorsque ces deux branches ont crû un an en liberté, on les attache la seconde année à un tuteur (piquet) planté auprès et elles donnent du fruit, pendant que deux autres branches croissent encore en liberté au pied de celles-ci. A l'automne, les branches fructifères sont



Fig. 18—taille spéciale de la vigne : *a a*, branches à fruit ;
b b, branches de l'année.

enlevées, et remplacées, le printemps suivant, par les deux nouvelles, et ainsi de suite (fig. 18).

Je ne connais pas cette méthode, mais je suis porté à croire qu'elle doit être épuisante pour la vigne, sous notre climat. Ceci n'est qu'une supposition.

Je ne parlerai pas des différentes espèces de vignes à cultiver. Je ne saurais dire mieux, sur ce sujet, ni même aussi bien que M. Gibb l'a fait dans deux articles qu'il a publiés

dans le *Journal d'Agriculture*, auquel je renvoie mes lecteurs. Ils trouveront là ce qui convient à tous les goûts, à tous les sols, à toutes les localités, et j'oserais dire, à tous les climats tempérés ordinaires.

ENNEMIS ET MALADIES DE LA VIGNE.

TRAITEMENT.

La vigne est sujette ici à deux misères. L'une dont j'ai déjà dit un mot est la moisissure, "mildew," en anglais, et appelé "blanc" par plusieurs. Il attaque surtout les vignes européennes importées, et aussi les vignes américaines cultivées dans des terrains bas et humides. Le premier remède est donc de ne pas mettre de vignes dans de tels endroits. Quant aux vignes qui en sont attaquées même dans les endroits élevés, on les traite au moyen du soufre en poudre appliqué au moment de la plus grande chaleur du jour, sur toute la



vigne, à l'envers comme à l'endroit des feuilles, aussitôt qu'on s'aperçoit de la présence de l'ennemi. On se sert généralement d'un soufflet pour appliquer ce soufre. Il faut répéter l'opération deux ou trois fois pendant la saison.

Un insecte appelé "Thrips" est aussi très-fatal à la vigne. Il est d'autant plus dangereux qu'il se développe dans les interstices de l'écorce, à l'intersection des branches, caché à l'œil, et ne laissant soupçonner ses ravages que par l'affaiblis-



Fig. 20—seringue à soufflet.

sement de la plante qu'il épuise. La gravure 19 le représente grossi considérablement. Un lavage énergique avec une solution préparée avec du savon d'huile de baleine, savon que l'on peut se procurer chez tous les grainetiers, est le meilleur remède à employer contre cet insecte. Il faut pratiquer ce lavage au moyen d'une seringue, afin que la solution s'insinue dans toutes les crevasses, et les interstices de la plante. La gravure 20 représente une seringue à souf-

flet, dont la simple inspection fera voir la commodité. On introduit la solution de savon dans le globe qui se trouve au-dessous de l'extrémité du soufflet, et on n'a plus qu'à faire jouer l'instrument pour produire un jet puissant qui pourchasse l'insecte partout où il est caché.

Comme la vigne est très-exposée à être attaquée par les gelées hâtives d'automne, sous notre climat, je pense bien faire en indiquant un remède qui tend à pallier partiellement les dommages causés par la gelée. Il consiste tout simplement à visiter, *avant le lever du soleil*, les vignes que l'on soupçonne avoir été atteintes par la gelée, et à les arroser avec de l'eau aussi froide que possible. Si l'atteinte n'est pas considérable, on ne s'apercevra d'aucun dommage après ce traitement.

En terminant, je dois dire que, dans la rédaction de cet article, j'ai puisé quelques renseignements dans certains ouvrages américains, tout en y apportant les modifications qu'exige notre climat. J'ai préféré m'en rapporter, pour le fond, à l'expérience de nos viticulteurs canadiens, et je crois présenter à mes lecteurs un travail utile, basé sur des principes dont l'application a été le fruit de longues recherches faites par des horticulteurs modèles. Ayant moi-même cultivé un peu la vigne, j'ai pu me convaincre que les méthodes suivies dans notre province, et dont mon travail est le résumé, sont ce qu'il faut pour assurer le succès.

J. C. CHAPAIS.

